



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/11/2023 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE LA VERDIERE

Date	18/11/2023
Lieu	Salle du Conseil Municipal
Présents	Gilles ROGIER, Jean-François CHARRAT, Sandra LIZANO, Gisèle VAUQUOY, Elisabeth FERRIER, Serge FERRIER Jean-Philippe BERSIA, , Frédéric BUISSON, Francine PIEULLE IKHLEF, Danielle ENJARLAN, Denis DUVAL, Francis PAYAN Stefano BLANC,
Absents	Julien GUERARD, Corinne BEAUDUEN, Muriel GILLET, Gérard MARIGNANE, , Eric BOURASSEAU, Nicole THEILLOUT
Procurations	Muriel GILLET à Gisèle VAUQUOY, Nicole THEILLOUT à Sandra LIZANO
Quorum	13 en début de séance
Heure d'ouverture de la séance	9h40
Heure de clôture de la séance	
Présidence	Monsieur le Maire Gilles ROGIER
Secrétaire de séance	Pour l'opposition : Pour la majorité : Madame Francine PIEULLE IKHLEF a été élue secrétaire de séance
Public	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur
<p>Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.</p>	



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/11/2023 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

Dossier n°1	Approbation du précédent conseil municipal
Débat	G ROGIER demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du conseil du 23/09/2023 Aucune remarque
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstentions :
Dossier n°2	Décisions prises en application de la délégation au Maire
Débat	G ROGIER explique les différentes décisions prises en application de la délégation donnée par le conseil municipal : <ul style="list-style-type: none">- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ANS POUR LE FINANCEMENT D'EQUIPEMENTS FITNESS : le dossier n'a pas été retenu- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ANS POUR LE FINANCEMENT D'UN PUMPTRACK : le dossier n'a pas été retenu- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION SUD POUR LA RESTAURATION DU TABLEAU DE ST ANTOINE L'ERMITE : le dossier est en cours- ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTE CENTRE DE SANTE MUNICIPAL- TARIFS CENTRE DE SANTE MUNICIPAL- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ANS POUR LE FINANCEMENT D'UN PADEL : subvention obtenue 44 400€- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ANS POUR LE FINANCEMENT D'UN STADE MULTI ACTIVITE : subvention obtenue ANS 40 998€ et Département 110 000€- ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTE LA VERDIERE- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR LE FINANCEMENT DE VETEMENTS RCSC- MAPA DE TRAVAUX REHABILITATION STEP MOUROTTE- MAPA EVOLUTION PLU : BEGEAT- DONS ET LEGS GIRAUD MONIQUE : 100€
Dossier n°3	Autorisation de signature de la convention avec le Sianov pour la pose de poteaux incendie
Débat	G ROGIER explique que pour construire le garage st le pc a été refusé car pas de défense incendie, seule solution pi sur conduite syndicale Nous avons un accord du sianov Convention générale pour les poteaux incendie en général sur la conduite syndicale
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/11/2023 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

Dossier n°4	Coupe ONF 2023
Débat	<p>G ROGIER explique que l'onf a fait une programmation des coupes sur 10 ans, c'est la 2^{ème} partie de celle qui est en cours</p> <p>JF CHARRAT quel objectif</p> <p>S BLANC pour renouveler, ils ont un plan de gestion ils en laissent, ils sont rigoureux, il faut couper les éléments avec un potentiel pour laisser les autres derrière pousser, la gestion de forêt se fait par la coupe de bois</p> <p>JF CHARRAT : Combien d'hectare : 4, peut-on le mettre à disposition des verdiérois ?</p> <p>S BLANC peut être sur une prochaine coupe</p>
Vote	<p>Pour : unanimité</p> <p>Contre :</p> <p>Abstention :</p>
Dossier n°5	Symielec transfert de compétence commune de Gassin, St Tropez et Seillans
Débat	<p>G ROGIER explique que les communes de GASSIN et ST TROPEZ ont respectivement délibéré le 08/06/2023 et le 29/06/2023 pour adhérer à la compétence n°7 "Réseau de prise de charge pour véhicules électriques" au profit de TE83-SYMIELEC.</p> <p>La commune de SEILLANS a acté, par délibération en date du 23/10/2020, l'adhésion à la compétence n°7 et la désignation de deux délégués devant siéger aux réunions du Syndicat.</p> <p>Le Syndicat TE83 a délibéré le 5/10/2023 pour acter ces adhésions de compétences. La commune doit délibéré pour donner son accord à ces nouveaux transferts de compétence</p>
Vote	<p>Pour : à l'unanimité</p> <p>Contre :</p> <p>Abstention :</p>

FINANCES

Dossier n°1	Approbation de la mise en place de fonds de concours 2023 par la CC provence verdon
Débat	<p>G ROGIER explique chaque année 38 000€. Ces fonds de concours sont orientés sur</p> <ul style="list-style-type: none">- Travaux de voirie,- Travaux d'aménagement des espaces publics- Travaux sur patrimoine bâti des communes- Acquisition foncière- Etudes d'aménagement



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/11/2023 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

	<ul style="list-style-type: none">- Acquisition d'engins (camions, tractopelle, laveuse, ...)- Travaux d'eau et d'assainissement- Equipements de vidéo-surveillance- Travaux portant sur la transition énergétique et écologique <p>Comme nous n'avons pas de subvention pour la voirie, nous orientons ces fonds de concours sur les travaux de voirie.</p> <p>JP BERSIA nous essaierons de revenir en commission travaux de voir si on peut avoir une autre utilisation de ces fonds de concours</p>
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°2	Décision modificative budget commune
Débat	<p>G ROGIER explique au dernier conseil municipal il avait été demandé d'augmenter les postes de charges. En fin d'année manque au chapitre 011 notamment sur l'énergie, et voir si nous prenons la décision d'éteindre le village sur un créneau horaire car le coût de l'énergie explose et il faut arriver à freiner les dépenses. Et ensuite il faut faire une série de travaux pour limiter la dépense notamment pour l'école, pour la salle fontvieille.</p> <p>S BLANC informe que beaucoup de commune éteigne la nuit. Un agent du parc peut intervenir pour faire une réunion publique pour expliquer à la population, il y a un impact sur la faune et la flore.</p> <p>G ROGIER il faut déterminer un créneau horaire, voir si on peut mettre des détecteurs de présence.</p> <p>JP BERSIA il faut être précis et voir si on peut avoir un comptage précis des dépenses, voir un retour mensuel des consommations, pour les associations il y a aussi une dépense liée aux activités, et voir si on peut voir de regrouper les activités, et d'être vigilant, voir le contrat de maintenance si on peut mettre en place une programmation</p> <p>F PAYAN explique qu'en 2020 il avait fait venir un partenaire qui avait fait une proposition avec une économie.</p> <p>JP BERSIA il y a un problème de régulation il faut essayer de trouver une solution, les entreprises ont la compétence pour nous faire des propositions</p> <p>JF CHARRAT il faudrait avoir une référence avec l'année précédente.</p> <p>JP BERSIA l'éclairage effectué vers Fontvieille, fonctionne à 20% et lorsqu'il y a une présence l'éclairage augmente progressivement avec une tempo</p> <p>E FERRIER il y a un problème à la salle Fontvieille</p> <p>G ROGIER demande une augmentation de 50 000€ et sur le 012, car nous avons dû maintenir le salaire du médecin sur le budget communal et non sur le centre de santé à la demande de l'administration fiscale, on dépasse la prévision du budget, le seuil est presque atteint et il faut réinjecter 50 000€</p>



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/11/2023 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

Vote	Pour : unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°3	Suppression régie piscine
Débat	G ROGIER explique qu'à la demande de la trésorerie une régie de recette La verdrière a été créée, il est demandé de supprimer la recette de la piscine car les recettes de la piscine sont incorporées dans la nouvelle régie de Recette
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°4	Suppression régie photocopie transport scolaire
Débat	G ROGIER explique que c'est le même principe que pour la régie piscine, cette régie est une sous section de la régie de Recette nouvellement créée donc celle existante doit être supprimée
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°5	Suppression régie dons
Débat	G ROGIER explique que c'est le même principe que pour la régie piscine, cette régie est une sous section de la régie de Recette nouvellement créée donc celle existante doit être supprimée
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°6	Chèques cadeaux Noël 2023
Débat	G ROGIER explique que chaque année les chèques cadeaux viennent compléter la prime du CIA, d'un montant global de 5600€ JP BERSIA demande combien d'agent G ROGIER répond 20 S BLANC demande si c'est le même montant G ROGIER explique qu'au départ oui mais un peu plus pour les contractuels
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°7	Droit de fouille pour les truffes




CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/11/2023 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

Débat	G ROGIER explique que chaque année nous autorisons le droit de fouille pour les truffes, il est proposé 100€
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°8	Emprunt Station d'épuration la mourotte
Débat	<p>G ROGIER explique le montant estimé est 317000€ ht avec des subventions</p> <p>Agence de l'eau 123 000+16000</p> <p>Detr 71000</p> <p>Parc 50% de l'autofinancement</p> <p>il y aura des travaux après la station sur 1.2 km il faut nettoyer et refaire le drain, on attend les devis, on a estimé à 60 000€ on a un besoin de 175000€, il est proposé de faire un prêt de 200 000€, des demandes ont été faites auprès du Crédit agricole et de la banques des territoires :</p> <p>pour le Crédit agricole : sur 25 ans taux fixe 4.84%</p> <p>Pour la Banque territoire 3.4% sur 25 ans il est proposé des durées beaucoup plus importantes</p> <p>Sur ce type de travaux les banques privés sont beaucoup moins intéressantes</p> <p>Les travaux ont bien avancé, Monsieur le Sous-préfet viendra le 4 janvier 2024</p> <p>D ENJARLAN explique que les travaux continuent, un problème pour le premier bassin résolu, le basculement a été fait. La problématique vient des fossés, il y a une canalisation en pvc</p> <p>JP BERSIA ce drain on attend des propositions d'entreprise, une rencontre a été faite avec les propriétaires exploitants, sur la partie station nous avons le maître d'œuvre, par contre pas sur le suivi de ce fossé. Il faut essayer de trouver un compromis avec l'exploitant et les entreprises</p> <p>D ENJARLAN la pente est faible elle est de 2%, c'est un fossé à ciel ouvert, ce qui est préconisé c'est de buser. Il y a un raccordement à faire et comment va-t-on posé ce drain sans qu'il soit cassé à nouveau.</p> <p>D DUVAL explique qu'aujourd'hui l'évacuation de la station s'évacue dans le pvc</p> <p>JF CHARRAT demande si cette mission n'est pas prévu par la mission de maitrise d'œuvre</p>



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/11/2023 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

	<p>JP BERSIA répond par la négative.</p> <p>JF CHARRAT demande si on connaît la tendance du budget de l'eau</p> <p>G ROGIER informe que le budget devrait arriver à l'équilibre</p> <p>JF CHARRAT demande si l'emprunt va engager une augmentation du prix de l'eau</p> <p>G ROGIER explique que pour l'instant non mais une augmentation progressive devrait être faite</p> <p>D DUVAL demande si un retour est fait de la demande de réévaluation d'aqualter</p> <p>G ROGIER informe que le 29/11 un nouveau pôle du département viendra pour l'accompagnement technique du changement des conduites</p> <p>Le Sous-préfet nous a fait la demande de nous occuper rapidement de la station du village nous nous sommes rapprochés du SPL qui viendrait en appui technique, le devis est à hauteur de 12 000€</p> <p>Le pôle technique du département doit nous accompagner dans l'obtention de subvention</p>
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
	
Dossier n°1	Création de poste adjoint d'animation principal 2^{ème} classe : directrice alsh
Débat	<p>G ROGIER explique qu'en septembre 2022 nous avons embauché une nouvelle directrice du centre aéré. Elle a un contrat de 3 ans.</p> <p>Elle a eu le concours d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe. Il n'y aura pas d'impact financier, et cela permet de stabiliser le poste.</p> <p>JP BERSIA demande combien d'enfant</p> <p>G ROGIER 30 au max</p>
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°2	Indemnités élus



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/11/2023 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

Débat	G ROGIER explique qu' à la demande du SGC de Brignoles, la délibération fixant les indemnités des élus doit être reprise en précisant que c'est indexé sur « l'indice brut terminal de la fonction publique » et ne pas mettre l'indice précisant
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
QUESTIONS DIVERSES	<ul style="list-style-type: none">- Tarifs cantine et garderie : G ROGIER explique que le prix des matières premières a augmenté 2 fois cette année et nous n'avons pas impacté 3.32 ttc et le pain 0.18 on est à 3.5 La volonté est d'augmentée sur les 2 prochaines années, on facture 3.5€ et pour les hors délais 3.90€, il est préconisé une augmentation de 0.20€ en 2024 et 0.20 € 2025 G VAUQUOY explique que c'est insuffisant S BLANC pense qu'on n'est pas la pour faire du bénéfice, tant qu'on est à l'équilibre il faut rester comme ça, la cantine est souvent le seul repas équilibré de la journée JF CHARRAT est du même avis G ROGIER explique qu'à la prochaine augmentation, il est important de ne pas la subir les augmentations de 2024 mais d'anticiper Pour les retardataires il est proposé 5€ 112 élèves et à la cantine 95 élèves. Il est pensé de modifier les horaires de la cantine pour faire 3 services On a un rôle social pour les familles Au 1^{er} janvier 3.70€ 2024 et 3.90€ pour 2025 avec 5€ pour les retardataires GARDERIE : G ROGIER explique que le tarifs est de 0.50€ par période. Aujourd'hui le personnel est qualifié, il y a l'aide au devoir en place, il est souhaité de passer à 1€ D DUVAL c'est un tarif compétitif une personne qui garde les enfants est au-delà d'1 € G ROGIER explique que le tarif doit être d'environ 10-15€ Pour les retardataires il faudrait peut être avoir une tarification pour que le personnel s'organise et nous sommes au maximum 3€ pour les retardataires qui ne s'inscrivent pas et qui mettent leurs enfants sans inscriptions Accord pour le passage à 1€ pas d'augmentation pour les non inscrits- Projets individuels parcs photovoltaïques : D ENJARLAN explique JF CHARRAT demande si révision du PLU D ENJARLAN révision allégée G ROGIER scot est en train de revoir leurs exigences 150 ha



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/11/2023 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

aujourd'hui

Il faudrait se faire aider par les partenaires : ONF CCPV PARC DU VERDON DDTM CEREMA

- Points sur les subventions : G ROGIER explique que le FRAT pour les st 50 000€ département boucherie 110 000 amendes de police 40 000€ Ans voir plus haut DETR 2024 présentation pour l'école
- Service Technique : G ROGIER précise que par le biais de l'audit effectué par le CDG, il sera nommé un responsable. La fin de contrat d'un agent, avec le contrat aidé sur pôle emploi, fin des aides, et paiement du permis de conduire à la demande de pôle emploi, l'audit préconisé de retravailler sur le planning individuel, sur les horaires avec une présence le vendredi après midi et sur les fiches de postes JF CHARRAT et F PAYAN souhaite consulter l'audit, ils prendront rendez-vous avec le secrétariat

PV arrêté le 18/11/2023 à 12h09

Gilles ROGIER

Le Maire



Francine PIEULLE-IKHLEF

Le secrétaire de séance